

## Formation – action Reprise d’activité et Prévention des risques

### MODULE 2

#### « Accompagner la reprise d’activité des structures de la branche ALISFA »

#### PREAMBULE

La crise sanitaire que nous traversons est une situation exceptionnelle, inédite, car aucune référence historique contemporaine ne nous permet d’anticiper des réponses. Il est donc nécessaire d’adapter l’organisation des structures pour reprendre l’activité tout en construisant et inventant de nouvelles réponses.

A ce titre, pour favoriser la reprise d’activité des acteurs de la branche ALISFA, intégrer un travail d’actualisation du DUERP qui revisite toutes les situations de travail et prévoir le partage d’expériences nous paraît indispensable pour lever les craintes liées à cette crise et construire, voire enrichir, les modalités de réponses spécifiques.

L’implication de tous les acteurs de la structure (administrateurs – trices, direction, équipes, CSE) questionne et nourrit le dialogue social, permettant ainsi de structurer et de valider les plans d’action et de prévention en lien avec le projet, le sens, les enjeux et leur activité.

Pour les responsables / directions / dirigeants associatifs, l’organisation de la continuité ou de la reprise d’activité après la crise sanitaire est fondamentale.

Cependant, ils peuvent être interpellés au même titre que le reste de l’équipe salariée d’une part, sur site, par les risques sanitaires, le respect des gestes barrière, la difficile distanciation avec le public –usagers (petite enfance notamment), l’absentéisme et d’autre part, par les impacts psychologiques vécus, par les changements induits par télétravail ou le chômage partiel dans le collectif de travail.

C’est pourquoi, la branche des acteurs du lien social et familial s’est saisie de cette vaste problématique pour proposer un dispositif de formation modulaire préparant à la reprise progressive des activités et veiller à la santé et la sécurité des salariés-es et des publics accueillis dans les structures.

C’est dans ce contexte que la référente régionale ALISFA Limousin Poitou Charentes a sollicité SL Consultance pour animer une formation « accompagner la reprise d’activité des structures ».

Outre une bonne connaissance des acteurs de la Branche ALISFA, de leurs activités – enjeux et particularités, **Valéry SEROUX - consultante formatrice de SL Consultance** intervient en organisation du travail et prévention des risques.

A ce titre, elle initie et anime des démarches de prévention des risques dans une logique participative d’acquisition de compétences faites d’échanges de pratiques et de transfert / appropriation de méthodes. C’est pour cette raison qu’elle intervient selon les modalités de la formation – action, « **processus dans lequel les acteurs qui y sont engagés apprennent en analysant et en résolvant en vraie grandeur les problèmes qu’ils doivent contribuer à résoudre** ».

A titre d’exemple, selon cette méthodologie, elle a accompagné des adhérents de l’ACEPP 17 pour préparer, en amont, leur réouverture d’établissement, sans stress ni prise de risques.

## OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

- Mettre en place une démarche partagée d'animation de la politique de prévention.
- Réaliser le diagnostic et donc l'actualisation de l'évaluation des risques pour une reprise d'activité, post confinement.
- Exploiter cette démarche, avec l'équipe et le CSE, pour nourrir – enrichir - réviser les pratiques professionnelles, organisationnelles et de gestion des ressources humaines.
- Elaborer le nouveau programme annuel de prévention des risques pour sa structure.

## PROGRAMME DE FORMATION

**(2 jours en présentiel ou 6 séances de 2h30 en distanciel)**

### **Jour 1 (ou 3 premières séances à distance) :**

#### **Les enjeux de l'évaluation des risques professionnels dans le contexte de reprise d'activité.**

Connaître les principes généraux de prévention, l'obligation de l'employeur et les recommandations sanitaires en cours.

Définir la notion de risques professionnels : de quoi parle-t-on, typologie des risques, distinguer situation dangereuse et risques, qualifier le risque et les conditions d'exposition.

Identifier les enjeux humains, psychologiques, sociaux et organisationnels de la reprise d'activité.

#### **Mettre en place une démarche d'animation de la prévention, dans le dialogue social.**

Définir la méthode d'animation et les personnes à mobiliser (CSE, salariés-es, administrateurs –trices, le référent prévention...), préparer la communication et la sensibilisation des équipes, bénévoles et usagers, l'association et la consultation du CSE.

Apprendre à identifier les différents risques objectivement : la notion d'unités de travail (UT).

#### **Actualiser le DUERP avec une nouvelle évaluation des risques.**

Repérer les situations dangereuses, les facteurs de risques et les expositions par Unités de Travail.

Observer et qualifier les risques, y compris les risques psychosociaux (RPS), la pénibilité, au travers de vos pratiques professionnelles.

**Intersession :** chaque participant-e confrontera, dans sa structure, ses 1ers travaux d'évaluation des risques réalisés le jour 1 à la réalité de terrain : photos, visite, échanges avec les collègues, réunion du CSE... Ces travaux, sans être obligatoires, concourent au partage de la démarche en interne et permettront de finaliser plus facilement le diagnostic, puis ensuite le plan annuel de prévention.

## **Jour 2 (ou 3 dernières séances à distance) :**

### **Rédiger son DUERP et le Programme Annuel de Prévention (PAP)**

Animer la recherche de solutions de réduction des risques et pénibilité en interpellant votre projet social, éducatif et pédagogique, vos pratiques professionnelles et principes pédagogiques,

Rédiger votre DUERP en faisant simple et pragmatique avec des objectifs mesurables.

Rechercher la réduction des risques à partir de votre réalité et collecter ce qui est déjà fait : protocoles, nouvelle organisation, ...

Identifier les mesures de prévention requises face au risque de contamination par le Covid 19.

Elaborer votre Plan Annuel de Prévention avec ses actions pour 2020 : formations, accueil du public, aménagement des plannings et de l'organisation, des RH et du management.

### **Faire vivre cette démarche de prévention en lien avec les outils de la gestion des ressources humaines.**

Réviser - partager les protocoles sanitaires et autres mesures de prévention entre participants.

Suivre la mise en oeuvre du programme de prévention : avec qui et comment ?

Déléguer, mettre en place des « bonnes » pratiques.

Partager avec l'équipe les informations pour animer la prévention « au quotidien ».

Evaluer régulièrement selon le besoin et à minima une fois par an.

## **METHODES PEDAGOGIQUES**

- Echanges de pratiques et analyses croisées entre participants-es.
- Apports méthodologiques et règlementaires.
- Mises en pratique avec les supports DUERP – un DUERP (EvRP et PAP) sous fichier Excel est fourni en amont de la formation, à chaque participant-e. il s'agit de son support de travail durant la formation.
- Chaque participant va durant ces 6 séances :
  - S'approprier la logique et méthode d'analyse des risques
  - Réaliser, qualifier et mettre en forme son évaluation des risques
  - Elaborer son projet de PAP, à faire valider par le CSE et la gouvernance associative.

### **Formation-action conçue comme une boîte à outil avec transfert de méthode et de support pour une utilisation ultérieure et un duerp ré-actualisable à l'infini.**

## **EVALUATION**

- Tout au long de la formation, évaluation de la capacité des stagiaires à s'approprier les notions et les appliquer à leur situation pratique.
  - fin du cycle, évaluation à chaud où les participants évaluent :
    - le contenu (respect du programme, des objectifs et intérêt du contenu)
    - l'animation (expertise de la formatrice et relations avec le groupe)
    - la pédagogie (équilibre théorie et pratique)
    - mise en oeuvre envisagée
    - logistique (salle, visio)
  - Envoi à J+75 d'un questionnaire où les participants évaluent leur capacité à appliquer les acquis dans leur pratique professionnelle.
- Une attestation de présence sera remise à chaque participant.



## INTERVENANT

**Valéry SEROUX** - consultante formatrice de **SL Consultance** intervient en organisation du travail et prévention des risques

## PUBLIC

Un groupe de 5 à 8 personnes maximum

Structures appliquant la CCN ALISFA

*Prérequis : être à l'aise avec l'outil informatique et la visioconférence*

## DATES, DUREE & HORAIRES

Cycles de 6 visioconférences de 2h30 par session selon le calendrier suivant :

### Session 1 : en direction des EAJE et structures petite enfance

Mardi 30 Juin de 14h à 16h30

Vendredi 3 Juillet de 14h à 16h30

Mercredi 8 Juillet de 14h à 16h30

Mercredi 15 Juillet de 14h à 16h30

Lundi 20 Juillet de 14h à 16h30

Mercredi 22 Juillet de 14h à 16h30

### Session 2 : en direction des Centres Socioculturels, EVS ou ADSL :

Vendredi 26 Juin de 9h30 à 12h

Lundi 29 Juin de 9h30 à 12h

Vendredi 3 Juillet de 9h30 à 12h

Jeudi 16 Juillet de 9h30 à 12h

Mercredi 22 Juillet de 9h30 à 12h

Vendredi 24 Juillet de 9h30 à 12h

***soit un cycle de 15h de formation***

## LIEU DE FORMATION

**Formation à distance en Visioconférence (outil ZOOM)**

## COUT PEDAGOGIQUE

**Pour le coût pédagogique** : un financement collectif est sollicité auprès de la Branche ALISFA et/ou de l'OPCO Uniformation (sous réserve d'acceptation du dossier)

**Pour les frais annexes (repas, déplacements)** : Néant

[Lien pour s'inscrire :](#)

<https://forms.gle/A9aWvWxLW7iwNmc1A>